

# Les actions sociales

La centre communal d'actions sociale reçoit au quotidien les Quevillais qui font face à des difficulté.

Chaque situation est évaluée au cas par cas lors de rendez-vous individuels et différentes solutions peuvent être proposées s'il y a une problématique budgétaire et de surendettement.

En fonction des demandes les usagers sont orientés vers :

- Des permanences numériques pour permettre de faire et d'apprendre à faire des démarches sur les sites internet des services publics (CAF, CPAM...) : le lundi après-midi sur rendez-vous.
- Des permanences sociales pour répondre le plus rapidement possible à des situations ponctuelles : le jeudi après-midi hors vacances scolaires.
- Des ateliers d'apprentissage du français : le mardi après-midi.
- Un rendez-vous avec un travailleur social pour étudier une demande d'aide facultative lors de rendez-vous individuel à présenter en commission permanente.

Des demandes de domiciliation peuvent aussi se faire sur rendez-vous pour toute personne qui a besoin d'une adresse pour recevoir son courrier (sous réserve d'un lien avec la commune.)

Plus d'informations et prise de rendez-vous auprès de l'accueil du CCAS au 02.35.68.93.61 ou par mail à [ccas@ville-grand-quevilly.fr](mailto:ccas@ville-grand-quevilly.fr).

contact

## CCAS

### Coordonnées :

- 02 35 68 93 61
- [ccas@ville-grand-quevilly.fr](mailto:ccas@ville-grand-quevilly.fr)
- Esplanade Tony Larue